Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1981)

Heft: 612

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

public

Hebdomadaire romand N° 612 5 novembre 1981 Dix-neuvième année

J. A. 1000 Lausanne 1

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement

pour une année: 48 francs

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021 / 22 69 10 CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro: Eric Baier Rudolf Berner Jean-Pierre Bossy François Brutsch André Gavillet Pierre Gilliand Yvette Jaggi Charles-F. Pochon Victor Ruffy

Points de vue: J. Cornuz Martial Leiter

612

Antinucléaires et écologistes

Il n'y avait plus grandes illusions à se faire: dès le moment où le Conseil fédéral reconnaissait le «besoin» d'une nouvelle centrale nucléaire pour les années nonante, le «oui» de l'exécutif central à Kaiseraugst SA était dans l'air. Il suffisait d'attendre les dernières pirouettes des promoteurs — nous étions prêts à négocier notre retrait, mais cela ne voulait pas dire que nous abandonnions la partie: juste une petite phrase au cas où le «non mais» du Conseil fédéral aurait été plus proche du «oui mais» que ne le laissaient entendre les derniers bruits de couloirs soigneusement enregistrés par nos hommes au Palais... etc., etc. Finasseries de juristes entamant le sprint vers les indemnisations et qui prendront leur sens dans des mois, dans des années.

Aujourd'hui, le feu vert du Conseil fédéral dégage une forte odeur de pressions financières, en attendant que les lobbies ad hoc s'adonnent au même travail de persuasion à peine clandestine parmi les parlementaires voués à la tâche ingrate (se prononceront-ils avant ou après leur réélection?) de prendre position en dernier recours démocratique.

Les sept Sages sont donc plus péremptoires que les experts commis à évaluer le «besoin».

Une décision plus politique que technique, dirat-on. Certes! Mais où sont les éléments du choix? Pas d'alternative énergétique digne de ce nom. Et lorsque se profile une centrale nucléaire de plus, il faudrait que le peuple suisse soit vraiment pris d'un haut degré de conscience écologique pour se lancer dans de véritables économies d'énergie...

Pas d'autre garantie de sécurité de l'entreprise qu'une garantie policière. Où l'on voit se profiler, en l'absence d'un consensus populaire, une police intercantonale de sécurité nucléaire. Sans parler des échéances toutes proches liées à l'entreposage des déchets radioactifs.

Tout se passe comme si on avait choisi d'abord un modèle de société: la centralisation nucléaire, avec tout ce qu'elle implique dans la sphère personnelle du consommateur d'électricité, stimulé à dépenser toujours davantage d'énergie, conditionné à s'en remettre aux producteurs. Exagéré? Voyez le développement du «tout-électrique»... (cf. page 2).

Dans ces conditions, «Tous à Kaiseraugst!» c'est le slogan de la logique. Mais il ne faudrait pas que ce type d'actions ponctuelles cache la forêt des autres initiatives indispensables: pour que les données fondamentales du problème changent, l'attitude des consommateurs d'énergie doit changer en profondeur. Le mouvement anti nucléaire ne peut pas vivre que de l'opposition aux centrales, à Kaiseraugst ou ailleurs; finalement, ce seront les pionniers des énergies nouvelles qui feront la différence. Depuis la votation fédérale de 1979, le moins qu'on puisse dire est que la résistance antinucléaire n'a guère suscité d'engagements concrets pour un renouveau énergétique: au-delà de la mobilisation contre Kaiseraugst, c'est là que le bât blesse.

DOMAINE PUBLIC

Un carnet d'adresses

Envois «à l'essai». Toujours et encore, évidemment. Vendredi passé, 30.10.1981, reçus, à fin de prospection pour «Domaine Public», de larges extraits — mais tout de même épurés! — du «carnet d'adresses» d'un ami de DP qui nous les faisait parvenir à toutes fins utiles. Voilà exactement ce qu'il nous faut pour mener à bien cette entreprise délicate qu'est l'élargissement de l'audience du journal! Merci donc à notre correspondant. Les «envois à l'essai» ont démarré le jour même: sous enveloppe, le dernier numéro paru ainsi que la «carte de visite» du journal parue avec le numéro 606...